



Engagé·es  
au quotidien

## CSA académique du 29/06/26 : Compte rendu et déclaration FSU

Un CSA académique s'est tenu lundi 29 juin. Vous trouverez ci-dessous le compte-rendu de la FSU ainsi que sa déclaration liminaire.

### Points abordés :

Rentrée 2026, dotations, fermetures de classes, postes neutralisés

Dotation AED : maintien sauf dans l'académie de Clermont !

Cédésiation des AED : le SNES et la FSU obtiennent le maintien des quotités de service lors de la cédésiation

Jours de fractionnement pour les AESH : Victoire !

Versement de l'indemnité REP-REP+ pour les AED et les AESH (bilan)

### 1/ Rentrée 2026, dotations, fermetures de classes et postes neutralisés

La FSU est intervenue sur les **mobilisations en cours** dans plusieurs établissements de notre académie, dans les collèges mais aussi dans les lycées, et a réaffirmé son **soutien aux équipes** mobilisées contre **l'insuffisance des moyens** pour maintenir un service public et une **école inclusive** de qualité, les **effectifs pléthoriques** qui s'annoncent pour la rentrée 2026 sur certains niveaux, en particulier sur le niveau 6ème, les **suppressions de postes**, la **baisse des dotations**.

**La baisse démographique bien réelle ne doit pas servir de prétexte mais être au contraire l'occasion d'améliorer les conditions de travail et d'étude.**

La FSU a dénoncé également les **multiples fragmentations de postes de CPE** en mi-temps qui s'amplifient particulièrement depuis 3 ans. Toutes ces modifications se déroulent hors de toute instance réglementaire ce qui est inacceptable. Cela a pour conséquence une **prise en charge dégradée des élèves et une dénaturation complète des missions et du métier de CPE**. En effet cette multiplication de suppressions se déroulent le plus souvent dans des **petits collèges** sans poste d'adjoint, sans présence de personnel médico-social (au mieux une présence partielle d'infirmière) et très peu de PSY-EN. Le résultat est que les CPE présent·es sont sollicité·es sur des **missions qui ne relèvent pas de leur référentiel de compétence et de leur circulaire de mission**, c'est inacceptable.

Nous avons par ailleurs fait part de notre incompréhension vis-à-vis de **postes gelés annoncés en dehors des instances** et des conséquences sur les mutations et affectations des personnels et vis-à-vis du **refus croissant de dérogations**, ce qui place des établissements en tension.

Madame la Rectrice nous a répondu que la baisse démographique avait pour conséquence des fermetures de classes parfois à un ou deux élèves près, ce que nous continuons de contester.

S'agissant des « **800 collèges** », les moyens attribués à la rentrée 2026 seront sous forme d'heures supplémentaires, le dispositif ayant « commencé tardivement ». Inadmissible !

### 2/ Dotation AED : maintien sauf dans l'académie de Clermont !

Le rectorat affirme que les moyens à la rentrée 2026 sont identiques à ceux de la rentrée 2025. Et pourtant, sur les 183 collèges et lycées de notre académie, **la perte est conséquente puisque ce sont au total pas moins de 14,2 ETP qui sont retirés** des établissements. [Voir tableau sur les pertes de postes](#)

- 15 perdent entre 0,5 et 1 ETP
- 66 perdent entre 0,1 et 0,5 ETP
- 55 voient leur dotation maintenue
- 47 voient leur dotation augmentée dont 26 de 0,1 ETP

Les collègues REP+ sont particulièrement visés avec la **suppression de pas moins de 6 emplois d'AED** au titre de l'Education prioritaire à 5 collèges (Jean Zay et Jules Verne à Montluçon, La Charme, Baudelaire et Camus à Clermont). Ils étaient affectés dans les écoles de leur secteur ! **La FSU a dénoncé cette situation.**

**Alors que l'on constate globalement des dotations insuffisantes dans les établissements, l'académie serait en surconsommation de 10 postes (!), qu'elle doit restituer au ministère.**

Elle a par ailleurs conservé un **volant de 14 ETP pour traiter les « situations particulières » de collèges et lycées** en cours d'année. **Les demandes d'établissement doivent remonter rapidement via les chef-fes d'établissement auprès du rectorat.**

La FSU pointe régulièrement les **difficultés de plus en plus grandes rencontrées par les vies scolaires pour fonctionner correctement au bénéfice des élèves et des établissements.** Ces suppressions sont le signe d'une profonde **méconnaissance du métier des AED** et du rôle fondamental qu'ils et elles jouent dans le maintien d'un bon climat scolaire dans les collèges et lycées. Les AED, **précaires et mal rémunéré-es**, ne peuvent pas être la **variable d'ajustement d'une politique budgétaire** qui méprise l'Ecole. **La FSU exige a minima le maintien des moyens pour la rentrée scolaire 2026. La FSU ne laissera pas la situation se dégrader et envisagera toute forme d'action visant à la reconnaissance du travail des personnels évoluant en vie scolaire.**

### **3/ Cédésation des AED : maintien des quotités de service !**

Le SNES et la FSU sont intervenus auprès de Madame la Rectrice pour **dénoncer des baisses de quotités de service pour des AED lors de leur cédésation** et exiger le maintien de ces quotités.

En effet, la section académique du SNES-FSU a été interpellée à plusieurs reprises à ce sujet.

Madame la Rectrice nous a répondu qu'elle était **favorable au maintien de ces quotités.** Il s'agit là d'une **avancée importante pour les collègues AED** concerné-es obtenue **suite aux interventions du SNES-FSU** qui reste vigilant pour faire respecter cet engagement. [Lire article](#)

N'hésitez pas à nous contacter en cas de problème !

### **4/ Jours de fractionnement pour les AESH : Victoire !**

#### **Les AESH pourront enfin en bénéficier à la rentrée 2026 dans l'académie de Clermont**

Le Secrétaire général du Rectorat a annoncé que **les AESH pourraient désormais bénéficier de leurs jours de fractionnement dès la rentrée 2026** dans l'académie de Clermont. [Lire article](#)

Depuis des mois, **les syndicats de la FSU et les organisations syndicales représentatives en CSA exigeaient la reconnaissance de ce droit pour les AESH.** Pour le rectorat, ce blocage provenait de l'absence de consignes ministérielles.

La **circulaire de 2019** prévoit bien que les AESH « bénéficient, au même titre que les agents titulaires, d'une à deux journées de fractionnement, sous réserve de satisfaire aux conditions requises pour leur obtention ». Pourtant ce texte n'était toujours pas respecté dans notre académie alors même que **la jurisprudence impose aux rectorats de reconnaître ce droit aux AESH.**

Au vu des conditions de travail très difficiles des AESH, de leur rémunération indigne, de la précarité dans laquelle l'institution les maintient, il n'était pas admissible que ce droit leur soit refusé ! **Il s'agit là d'une injustice réparée gagnée à force de ténacité : une victoire syndicale !**

### **5/ Bilan du versement de l'indemnité REP-REP+ pour les AED et les AESH**

- AESH : 126 demandes reçues / 88 traitées. Somme totale versée : 206 853 euros

33 demandes en cours encore et 5 à traiter

- AED : 105 demandes reçues / 103 traitées. Somme totale versée : 253 180 euros

2 demandes en cours d'instruction

Si vous constatez des erreurs dans les sommes versées, contactez-nous !

*Vos élu-es FSU en CSA Académique*

*Patrick LEBRUN, Béatrice MANENE, Julien BARBET, Muriel VIGNAUD, Fabien CLAVEAU, Jean-Baptiste CHATRE*